

Fonds d'initiatives départementales

Eviter les erreurs du passé, traquer les indéliçats

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

LORSQU'ON évoque le Fonds d'initiatives locales de 1 milliard de francs par département, la majorité des Gabonais n'ont qu'une idée en tête : comment éviter le retour des vieux démons ?

On le sait, le Gabon a ses fantômes lorsqu'il s'agit d'évoquer les gabegies financières qui ont contribué à son enlisement économique. Instaurées pour booster le développement économique de l'arrière-pays, les fêtes tournantes de l'indépen-

dance, qui apportaient 5 milliards de francs à chaque province, se sont révélées être l'une des plus grandes expériences de gabegie financière que le Gabon ait connues, il y a plus de dix ans. C'était, pourrait-on dire, à qui mieux-mieux. Chèques libellés au nom des individus, projets non livrés ou livrés à minima, entreprises de travaux publics ou de services créées pour la circonstance afin de diriger vers des comptes personnels l'argent des marchés de gré à gré. Il y avait eu aussi d'importantes sommes brassées dans le cadre des opérations des rétro commissions.



Photo : Julie Nguimbi

Dans le projet des fêtes tournantes à Omboué, un entrepreneur a disparu avec 224 millions de francs destinés à la construction du siège de la mairie de la ville.

Les fêtes tournantes ont donc été un désastre financier, même si l'on a enregistré quelques rares œuvres abouties.

Depuis le 31 décembre 2017, à l'énoncé du milliard à dégager par département territorial, les appétits se sont aiguisés.

De nombreux professionnels de détournement de deniers publics se font déjà à l'idée de s'en mettre plein les poches. Heureusement, dans son éclairage, le ministre de l'Economie a lancé cet avertissement : « il ne s'agira pas de mettre à la disposition des départements, des ressources publiques, sans aucun contrôle. Le dispositif de gestion du Fid devra s'enrichir des expériences passées et intégrer la nécessité du contrôle et de la responsabilité des différents acteurs. »

L'un des défis du président de la République, chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, initiateur du

Fid, sera donc d'ouvrir grandement les portes des prisons à tout gouverneur, préfet, haut fonctionnaire, conseiller départemental ou municipal qui succombera à la tentation du détournement, sans distinction de patronyme, ni d'origine sociale. Bien sûr, après avoir récupéré l'argent subtilisé.

Aussi, faudra-t-il très tôt associer les citoyens actifs, la Cour des comptes, la Commission nationale contre l'enrichissement illicite et une brigade financière bien outillée.

Gouvernance locale à l'heure des choix

Quels projets communautaires pour tel département ?

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE grand défi pour les gouverneurs, conseils départementaux et autres citoyens impliqués dans la conception, l'évaluation et l'éligibilité des projets serait, sans nul doute, de définir pour leur circonscription administrative respective, les types de projets que le Fonds d'initiatives départementales devra financer. A notre avis, les différents projets doivent, tout naturellement, répondre aux besoins cernés par les collectivités et répondant aux attentes des populations concernées. A ce titre, l'accent doit être mis sur des projets durables à forte



Photo : LBON

Le Fid doit-il financer ou réfectionner les centres de santé ?

valeur ajoutée qui favorisent le développement communautaire et l'autonomisation. Il est essentiel que les projets proposés mettent en évidence les liens forts entre les bénéficiaires et la réalisation des objectifs. De toute évidence, les projets de développements communautaires devraient avoir pour but de

mettre en place un mécanisme de financement opérationnel décentralisé, participatif et transparent, qui permettra aux autorités locales et aux communautés d'assurer des services de meilleure qualité et de façon plus équitable. L'idéal serait d'autonomiser les communautés, en renforçant les capacités (planifica-

tion, gestion, questions financières et techniques), en consacrant des investissements à des projets socio-économiques et en menant des activités en faveur de la cohésion sociale.

Il vise essentiellement à rendre les communes et les communautés aptes à faciliter le développement local. Les arbitrages et les

choix intelligents seront nécessaires.

Ainsi, faudra-t-il se demander si le Fid doit-il financer un dispensaire d'un village, qui ne sera pas approvisionné en médicaments, ou construire une unité de moudre la semoule de manioc (foufou manioc) à commercialiser dans les surfaces commerciales par exemple ?

C'est aux décideurs de définir avec rigueur les secteurs et activités prioritaires à financer dans chaque département, de manière à créer des pôles économiques dans la province. Ce qui est à éviter par contre, ce sont les projets "copiés-collés" stériles et non durables !

Pour conclure

Les gouverneurs le pied à l'étrier

I.M'B.
Libreville / Gabon

AVEC le Fonds d'initiatives départementales (Fid), les gouverneurs de province, qui se sont longtemps contentés d'accueillir les autorités en visites officielles dans leurs provinces de commandement respectives, seront désormais à la manette pour le développement de ces régions. Plus exactement, ils seront chargés d'impulser une réflexion sur le développement de la province et des localités territoriales sous leur tutelle. Cette année 2018 sera donc cruciale pour les gouverneurs, les préfets, les élus locaux et, surtout, les citoyens. Même si les Fonds départementaux se-

ront probablement logés au Trésor public, les provinces seront dans une ère de compétition d'intelligence qui ne dit pas son nom. Quel gouverneur aura insufflé les meilleures réflexions au niveau des départements pour des projets communautaires à fort impact socio-économiques ? Quelle collectivité territoriale aura fait montre d'originalité et de créativité en proposant des projets communautaires qui tiennent compte des enjeux de développement durable ? Ici, plutôt que de maudire "la nuit" (le sous-développement), il faudra allumer une bougie (projet de développement éclatant de conséquences). Par ailleurs, il appartient aux autorités de faire de ce programme, un outil de dé-

mocratie économique participative. Ailleurs, au Canada par exemple, les Fonds d'initiatives locales ont permis de poser les jalons d'une implication des populations et des organisations locales au développement des territoires, se muant ainsi en leviers ou moteurs de croissance des collectivités. Bien conduit, le Fid pourrait déboucher sur l'émulation d'organismes communautaires, comme les conseils de villages, les coopératives et les groupements de femmes et de jeunes. C'est tout l'enjeu. Toutefois, un échec du Fid aura pour conséquence d'aggraver à jamais la fracture entre dirigeants politiques et populations.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR LE BNETD

Le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement de la Côte d'Ivoire (BNETD), recherche des experts internationaux expérimentés pour renforcer ses équipes projets dans les pays suivants de l'Afrique de l'Ouest et Centrale:

- La République de la Guinée
- La Guinée-Bissau
- Le Burkina-Faso
- La Mauritanie
- Le Sénégal
- Le Mali
- Le Niger
- Le Tchad
- Le Bénin
- Le Togo
- Le Cameroun
- La République du Congo
- La République Démocratique du Congo
- Le Gabon
- La Guinée Equatoriale
- La République Centrafricaine

1. Leur mission consistera à:
- appuyer les équipes du BNETD dans la mise en œuvre des projets locaux ;
- assurer le suivi-évaluation des projets sous la supervision des experts du BNETD;
- rédiger les rapports techniques de mission.

2. Les domaines à couvrir concernent :
Bâtiment et Travaux Publics – Mines et Energies – Environnement et Ressources Naturelles – Informatique – Transport – Etudes Economiques et Financières – Agriculture et Développement Rural – Architecture – Paysagiste – Urbanisme – Télédétection – Sociologie – Géodésie – Cartographie etc...

3. Les candidats retenus interviendront de manière active dans leur domaine de compétence. Ils seront chargés de réaliser les activités suivantes :
- Assistance et conseil- Assistance à maîtrise d'ouvrage
• Développement et montage de projets
• Evaluation socioéconomique de projets
• Conduite et gestion des projets
• Gestion des risques de projets
- Etudes techniques – Maîtrise d'œuvre de conception
• Etudes de programmation
• Etudes de conception technique
• Consultance
- Suivi et contrôle – Maîtrise d'œuvre d'exécution de projets
• Planification, organisation, ordonnancement
• Supervision et contrôle des travaux
• Gestion de la qualité
• Reporting technique.

4. Les consultants intéressés, en particulier les Techniciens supérieurs, les Ingénieurs et Docteurs ayant au moins respectivement comme années d'expérience 5 ans, 7 ans et 10 ans, devront fournir les pièces suivantes :
Curriculum Vitae (CV) – Lettre de motivation – copie certifiée des diplômes – copie de la Carte Nationale d'Identité à l'adresse suivante : sollicitations-ddi@bnetd.ci

Pour toutes informations complémentaires, contacter le Département Développement International du BNETD au : + 225 22 48 34 00 poste 3750.